

NÉGOCIATIONS SALARIALES :

WAHL PAYE TON COUP!

Alors que l'inflation continue d'exploser et que les résultats du groupe atteignent des sommets, les patrons de La Poste proposent, encore une fois, quelques miettes aux postier-es en guise de revalorisation de salaire !

Une inflation galopante...

En 2021, l'inflation a atteint 2,8 % en France. Pour 2022, la tendance resterait la même, avec une prévision à 3,4 %. Les postier-es n'ont pas besoin de ces chiffres pour constater que tout augmente, que les fins de mois arrivent de plus en plus tôt. Le SMIC a d'ailleurs été revalorisé à deux reprises ces 6 derniers mois, seule mesure à avoir contraint La Poste à revaloriser les plus bas salaires. Malgré ça, la direction reste dans le déni, continuant à affirmer que les salaires à l'embauche sont très bons et qu'il n'y a pas de quoi se plaindre! Ils sont tellement bons que dans certaines DR, elle propose des primes de 500 à 1000 € aux postier-es qui leur trouveraient des volontaires pour bosser à La Poste.

... et des profits qui explosent !

Comme de nombreuses multinationales, les résultats du Groupe battent des records. Le chiffre d'affaires continue de progresser (presque 10 millions de plus en 2 ans), le bénéfice net devrait frôler les 2 milliards d'euros en 2021. Encore une fois, la direction ne compte pas partager ces sommes avec les postier-es, sans que ces résultats n'existeraient pas! En revanche les actionnaires seront eux largement rétribués. Ils devraient se partager la coquette somme de 700 millions d'euros. Les 24 000 emplois supprimés en 2 ans contribuent à maximiser les profits et les dividendes versés aux actionnaires... toujours au détriment des postier-es et de leurs conditions de travail.

Moins que rien pour les salaires !

C'est dans ce contexte que les négociations salariales annuelles (NAO) se déroulent. On pourrait donc imaginer qu'enfin la direction lâche la monnaie. Malheureusement, cela ne semble toujours pas faire partie des plans de nos "chers" patrons, à la lecture des propositions transmises aux organisations syndicales.

Quels que soient les personnels concernés, les propositions faites par la direction sont en dessous de tout, en particulier du coût de la vie! Conclusion, si la direction en reste à ce niveau de proposition, les postier-es vont continuer à s'appauvrir.

Propositions mi-février**Pour les salarié-es :**

classe I et II : +1,70% sur la valeur du point

classe III : +1% d'augmentation générale et une enveloppe de 1,2% d'augmentation individuelle.

Groupe A : +0,5% si noté de B ou E et une enveloppe de 1,7% d'augmentation individuelle

Groupe B : enveloppe d'augmentation individuelle de 2,2%

Pour l'ensemble des postier-es :

Complément De Rémunération : +2,20%

Prime Ultra Marine : +2,20%

Indemnité kilométrique : + 1 à 2 centimes du kilomètre.

Un miroir aux alouettes

Quand il s'agit de faire passer les vessies pour des lanternes, la boîte est experte! Pour faire croire que les propositions sont excellentes, elle empile les chiffres. Pour les classes I et II, elle annonce donc très tranquillement que les augmentations iront de 2,2 % à 3,91 %. Afin d'arriver à ces chiffres, elle ajoute les mesures "premiers salaires" (liées à l'augmentation du SMIC) d'octobre et janvier, décision prise unilatéralement. Elle ajoute aussi le fameux effet GVT, qui correspond à l'avancement automatique sur la grille de salaire, lié à l'ancienneté. Ça n'est donc en aucun cas un "cadeau" de La Poste et tout le monde n'en bénéficiera pas! La seule garantie de revalorisation qu'auront donc les salarié-es de la classe I et II est de 1,7 %.

Même punition pour la classe III pour laquelle la direction annonce une augmentation globale de 2,20 %. Mais la seule garantie pour les personnes concernées est de toucher 1 % d'augmentation générale. Pour le reste ça sera à la tête du "client", donc pour certain-es, ça sera zéro ou presque!

Pour les fonctionnaires, l'addition est malheureusement encore plus simple, puisque la boîte refuse toute mesure de revalorisation de rémunération depuis des années! Elle se dédouane, renvoyant la faute au gel du point d'indice...



**Fédération des activités postales
et de télécommunications**

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

www.sudptt.org

@fdSudPTT

sudptt@sudptt.fr

@federationSudptt

federation.sudptt

Union
syndicale
Solidaires

La Poste, experte en greenwashing...

À grand renfort de communication, la boîte ne manque pas de souligner son engagement écologique... mais quand il s'agit de passer aux actes ça se complique. L'instauration du forfait mobilité durable (jusqu'à 600 € par an et par agent) pour inciter les collègues à se rendre au travail en vélo, à pied, en covoiturage... n'est pas la priorité! Elle ne se distingue pas de la majorité des multinationales du CAC 40 dont seules 39 % ont instauré ce forfait. La Poste, comme toutes les entreprises est non seulement obligée d'inclure dans les négociations la question de la mobilité et pourtant elle pourrait bénéficier d'avantages fiscaux dans ce domaine. La fonction publique l'a bien compris et à mis en place le forfait mobilité durable à hauteur de 200 € pour tous ses agents. Tout comme La Banque Postale l'a mis en place pour ses salarié-es.

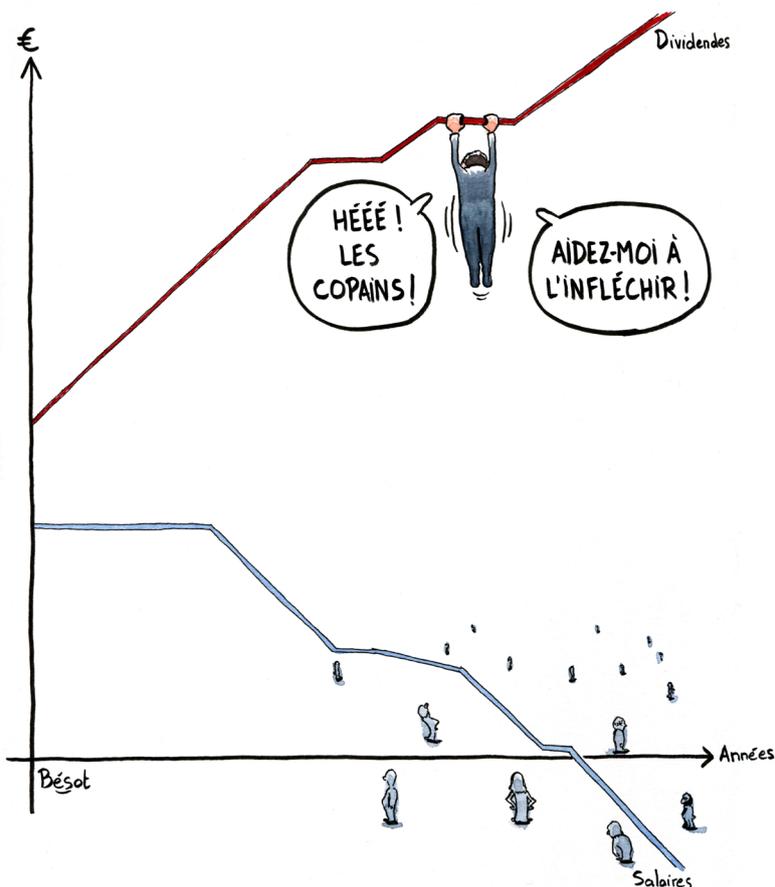
Depuis des années, Sud revendique la prise en charge à 100 % des frais de transport en commun et l'instauration de ce forfait mobilité durable. Et chaque année la direction trouve une nouvelle excuse pour ne pas le faire : trop cher, pas vérifiable, pas cette année, pas la priorité... Interpellé sur le sujet, Philippe Wahl s'interroge, sur la rentabilité! Vaut-il mieux aider les postier-es à se déplacer le plus écologiquement possible ou planter des arbres ? Sans surprise, l'économie prime sur l'écologie!

... et en "féminisme washing" !

Comme pour l'écologie, La Poste ne rate pas une occasion de vanter sa politique en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre le sexisme. Mais les communiqués de presse, affiches et briefs expéditifs ne suffisent pas, il faut des actes! Et là encore ça coince... La direction est dans le déni quand il s'agit de parler d'égalité de rémunération, annonçant un écart en faveur des hommes de 0,2 % en moyenne, alors qu'en réalité on est plus proche des 4 %! Sur certaines catégories professionnelles, l'écart atteint 7 %, toujours en défaveur des femmes. La Poste se justifie en argumentant sur la sous-représentation des femmes dans les métiers les mieux rémunérés, comme ceux de l'informatique. Autre argument, il serait difficile d'identifier les femmes concernées par une discrimination en matière de rémunération, à cause de la mobilité! En clair, les postier-es bougent trop vite d'un service ou d'une direction à l'autre, ce qui empêche la boîte d'identifier les problèmes... Quand on ne veut pas faire, on trouve toutes les excuses imaginables!

Sud PTT revendique :

- + 300€/mois
- aucun salaire inférieur à 1700€,
- un 13^e mois pour tou·tes!
- des mesures de rattrapage de l'inflation pour les fonctionnaires



Exigeons ce qui nous revient !

La direction compte bien s'en tenir à ces propositions minimalistes. Leur seule volonté est que "les gens aient le sentiment qu'on s'occupe d'eux"! Pour Sud PTT, ça n'est qu'en imposant un rapport de force que nous pourrions obtenir ce qui nous revient, un vrai partage des richesses! Vu les résultats de ces dernières années, les postier-es peuvent exiger la création d'un 13^e mois, mais aussi une augmentation de 300 € pour tou·tes. C'est toutes et tous ensemble que nous devons nous mobiliser pour nos salaires dès le 17 mars avec l'ensemble des travailleur·ses.